



Arrêt maladie assistante maternelle

Par Helene202152026

Bonjour,

Dans mon Contrat avec mon assistante maternelle que j'emploie, il est prévu ses 5 semaines de Congés. Et dès semaines d'absence de mon enfant en plus des congés réglementaires que la nounou a posé. Elle est en arrêt maladie depuis le mois de janvier et va reprendre début juin. Durant cet arrêt il y. Eu 2 semaines d'absences de ma fille comme prévu au contrat mais il ne agit pas de semaine de congé posé par ma nounou. Elle me dit qu'elle doit le récupérer et souhaite les poser. As t'elle raison?

Je vous remercie d'avance de bien vouloir me lire